
**Procès-verbal
de la réunion de comité de province
du 16 février 2016.**

Etaients présents :

| | |
|---------------------|-------------------------------------|
| GERARD Claudy | Président de province |
| HANSEN Michaël | Président Sportif de province |
| NEYMAN Michel | Président Administratif de province |
| MUTSERS Luc | Trésorier de province |
| ABEELS Willi | Administrateur de province |
| BEBERMANS Louis | Administrateur de province |
| FOULON Frank | Administrateur de province |
| GERARD Jean-Luc | Administrateur de province |
| HEYLIGEN Raymond | Administrateur de province |
| LONEUX Martine | Administratrice de province |
| MIGNON Fabrice | Secrétaire |
| VANDENABEELE Claude | Secrétaire |

Absents :

Néant

Excusés :

Néant

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du procès-verbal de l'A.G. Statutaire Ordinaire & Sportive de province du 23-01-2016.
- II. Démission du secrétaire.
- III. Attribution des championnats provinciaux 2016.
- IV. Inscriptions aux championnats provinciaux 2016.
- V. Finale de la Coupe provinciale 2016.
- VI. Champ. Belgique Jeunes – Champ. Fédéral Interclubs Vétérans – Champ. Fédéral Doublettes
Champ. Fédéral Triplettes – Champ. Fédéral Doublettes Mixtes.
- VII. Disciplinaire C.H.P.L.
- VIII. Récupération créances – Pénalités – Cotisations provinciales.
- IX. Accès des administrateurs au site de province.
- X. Fiches signalétiques des clubs.
- XI. Compositions des comités « Sportif » & « Administratif ».
- XII. Remise/reprise secrétariat – Préparation des bureaux CP 2016.
- XIII. Divers.

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province.

Claudy GERARD

Le Président remercie les administrateurs de leur présence.

Bonjour et avant d'aborder l'ordre du jour assez chargé en raison notamment de la désignation des clubs pour les championnats provinciaux, je voudrais au nom de la Province remercier Claude VANDENABBELE, notre secrétaire, pour tout le travail accompli et services rendus depuis 2000, plus exactement 16 années au sein du comité de province et qui démissionne ce jour, de son poste de secrétaire.

Merci donc pour ton dévouement, Claude, et au nom de la province, je te remets ce petit présent.

De plus, je t'informe que tu es convié à l'A.G. Statutaire de la F.B.F.P. qui se déroulera ce prochain samedi 20 février 2016 à l'auditorium des Moulins de la Meuse à Beez.

Je rappelle également que lors du repas qui s'est déroulé à Embourg, le samedi 23 janvier 2016, à l'issue de l'A.G. Statutaire Ordinaire & Sportive de province, nous avons tous validé la passation du flambeau à Fabrice MIGNON.

Le Président passe la parole au nouveau secrétaire pour conduire l'ordre du jour de la réunion.

I. [Approbation du p.v. de l'A.G. Statutaire Ordinaire & Sportive de province du 23-01-2016.](#)

Fabrice MIGNON

Le secrétaire informe que le point 2 à l'ordre du jour ne sera pas traité étant donné que ce point a été abordé en ouverture de séance lors de l'introduction du Président de province.

Il informe également qu'un mail sera envoyé à tous les clubs de la province, à la commission des arbitres et au secrétariat fédéral pour annoncer ce changement à la tête du secrétariat.

Il communiquera aussi au secrétariat fédéral toutes ses coordonnées pour toutes correspondances futures et s'informer des éventuelles démarches à accomplir au sein de l'a.s.b.l. - F.B.F.P.

Vous avez reçu un mail avec la rédaction du P.V. de l'A.G. Statutaire Ordinaire & Sportive de province rédigé par Claude VANDENABEELE et corrigé par Michaël HANSEN.

Je demande au Président de séance de faire approuver ce P.V.

Louis BEBERMANS

Je signale pour le futur et afin d'éviter des problèmes que lors d'un dépouillement de vote en A.G., une personne ayant voté ne peut en aucun cas effectuer le dépouillement.

Michel NEYMAN

Le secrétaire pourrait lors de ces A.G.'s effectuer le dépouillement avec 2 autres personnes n'ayant pas participé au vote. Pour ce faire, je signale que cela doit apparaître dans le R.O.I.

Claudy GERARD

Après discussion, je demande l'approbation de ce P.V.

Décision Collégiale

Nous approuvons la rédaction du P.V.

Le P.V. de l'A.G. Statutaire Ordinaire & Sportive de province est approuvé à l'unanimité.

II. [Démission du secrétaire.](#)

Voir introduction du Président de séance.

III. Attribution des championnats provinciaux 2016.

Fabrice MIGNON

Il n'y a pas de candidature pour les 2 championnats provinciaux. A savoir :

- le CP Tête à tête du lundi 16-05-2016 attribué à la Régionale Liégeoise Sud.
- le CP Triplettes & CP Tir du dimanche 11-09-2016 attribué à la Régionale Hutoise.

Après concertation avec Claude VANDENABEELE, la grille remise aux administrateurs de province semble complète par rapport aux candidatures reçues.

Le B40 – PC Mabotte a proposé sa candidature pour le 11-09-2016 mais ne fait pas partie de la régionale désignée suivant la grille des tours cycliques des CP's.

La clôture des inscriptions se terminant l'avant-veille du championnat provincial, j'enverrai à chaque responsable de bureau désigné à l'issue de cette réunion ainsi qu'au trésorier, le listing des inscrits. (Sauf pour l'interclubs où la clôture est prévue 12 jours auparavant)

Frank FOULON

Je signale que cela peut s'expliquer en Régionale Hutoise car cette année, aucune réunion n'a été planifiée. Il faudrait aussi changer 2 appellations dans la grille.

Ce sont, les Eliminatoires CP Tête à Tête et les Eliminatoires CP de Tir car ils sont qualificatifs pour le Fédéral.

Pour ce dernier, cela risque encore de créer des problèmes à la province si nous ne trouvons pas de candidat organisateur. Nous devons encore faire une sélection, ce qui ne contentera pas tout le monde !

Michaël HANSEN

Il faut d'abord que le secrétaire envoie un mail aux clubs où la grille des championnats provinciaux qui auront été attribués ainsi que les règlements mis à jour seront attachés.

Il faudra également envoyer à tous les clubs un mail pour les candidatures de ces 2 CP's avec priorité aux régionales désignées et avec date butoir au 22-02-2016 avec en attache le cahier des charges pour ces championnats.

Si il n'y a aucun candidat, B40 – PC Mabotte sera désigné pour le 11-09-2016 puisqu'il en a fait la demande. Pour l'autre championnat, nous verrons en temps utile ce qu'il y a lieu de faire (sélection).

Il faudra prévoir pour la saison d'été prochaine de modifier les règlements afin qu'un club d'une autre régionale puisse poser sa candidature à tous les championnats en laissant bien sûr priorité aux clubs faisant partie de la régionale désignée par la grille des tours cycliques.

Nous informons tous les clubs de cette décision lors de la prochaine A.G. Sportive de province.

La grille définitive des CP's d'été sera envoyée aux clubs et comme prévu à la F.B.F.P. lorsque nous aurons la désignation des arbitres et des endroits où se dérouleront les divers CF et Nationaux.

Pour la désignation des arbitres, le secrétaire enverra à l'issue de cette réunion, la grille finalisée à la C.P.C.A.

Luc MUTSERS

Je préparerai les caisses (\$) pour les différents championnats provinciaux avec comme base, le même montant que l'an passé et adapterai en fonction du listing des inscriptions que le secrétaire m'enverra.

❖ Attribution des Championnats Provinciaux - Désignations des bureaux.

| <u>Date</u> | <u>Championnat</u> | <u>Club désigné</u> | <u>Membres bureau</u> |
|-------------|------------------------------|---|--|
| 13-03-2016 | Finale Coupe de province | B05-PC La Boule Vottemoise | GERARD.C – FOULON Frank |
| 30-03-2016 | E.C.P. Vétérans | B04-Marius PC Omal B06-PC Embourg B07-PC Soumagne B10-PC La Rose Rouge | GERARD JL MUTSERS.L – BEBERMANS.L VANDENABEELE.C – LONEUX.M ABBELS.W – HEYLIGEN.R |
| 03-04-2016 | Finale CP Vétérans | B30-Royal PC Wanze | HANSEN.M – LONEUX.M |
| 10-04-2016 | CP Triplettes Mixtes | B09-PC La Boule d'Aaz de Haccourt | GERARD.C – ABEELS.W |
| 24-04-2016 | Coupe Provinciale Interclubs | B17-PC Malmedy | GERARD.JL – ABBELS.W HANSEN.M |
| 08-05-2016 | CP Doublettes | B40-PC Mabotte | LONEUX.M – GERARD.JL MUTSERS.L |
| 16-05-2016 | Elim. CP Tête à Tête | A désigner | GERARD.JL – FOULON.F |
| 01-06-2016 | CP Doublettes +48/50 ans | B49-PC Laminois | GERARD.JL – LONEUX.M |
| 28-08-206 | Sextet Provincial | B02-PC Capri | ABEELS.W – FOULON.F |
| 11-09-2016 | CP Triplettes & Elim. CP Tir | A désigner | LONEUX.M – GERARD.JL + 1 pers. à désigner |

La troisième personne pour le bureau du 11-09-2016 sera désignée lors de la réunion de comité de province en juillet ou août 2016.

IV. [Inscriptions aux championnats provinciaux 2016.](#)

Fabrice MIGNON

Un mail reprenant la grille des CP's sera envoyé à tous les clubs ainsi qu'un rappel de la procédure pour les inscriptions via le site.

Un article sera créé sur les sites de province, de La Boule Vottemoise et de La Rose Rouge pour l'ouverture des inscriptions aux CP's 2016.

V. [Finale de la Coupe provinciale 2016.](#)

Claudy GERARD

Une affiche doit être créée pour envoi à tous les clubs ainsi qu'une information concernant les modalités pour la réservation des repas.

Un arbitre doit être demandé pour cette journée.

Nous connaissons les 4 finalistes de la Coupe.

En consolation, les ½ finales doivent encore se disputer. Pour l'une d'entre-elles, nous ne connaissons pas encore la date mais celle-ci doit se disputer pour le 28 février 2016 au plus tard.

Fabrice MIGNON

Une affiche sera créée ainsi qu'un fichier d'infos pratiques que j'enverrai à tous les clubs de la province pour afficher aux valves.

Un arbitre sera demandé comme prévu au point III.

L'affiche et les infos pratiques seront publiées sur les différents sites pour une propagande maximale.

VI. [Champ. Belgique Jeunes – Champ. Fédéral Interclubs Vétérans](#) [Champ. Fédéral Doublettes - Champ. Fédéral Triplettes – Champ. Fédéral Doublettes Mixtes.](#)

Fabrice MIGNON

Fabien Deschaepmeester a informé les clubs du désistement de la province de Namur pour le CB Jeunes et le CFI Vétérans. Il a donc invité les clubs à poser leurs candidatures pour ces championnats ainsi que pour le CF Doublettes et le CF Triplettes.

Sauf pour le CFI vétérans où B02-PC Capri et B43-PC La Moisson ont posé leur candidature, aucune candidature n'est parvenue au secrétariat provincial mais il faut savoir que celles-ci devaient être prioritairement envoyées au responsable fédéral. Ces candidatures doivent être rentrées pour le 17-02-2016. Les clubs seront informés des attributions lors de l'A.G. Statutaire de la F.B.F.P. qui se déroulera le 20-02-2016.

En ce qui concerne le Champ. Fédéral Doublettes Mixtes du 28-05-2016 dévolu à la province de Liège selon la grille des tours cycliques pour les championnats fédéraux, aucune candidature n'a été rentrée à ce jour.

VII. Disciplinaire C.H.P.L.Michel NEYMAN

Le vendredi 5 mars 2016, lors de la rencontre de championnat d'hiver opposant Blegny – Tultay en division 2, des menaces de mort de la part de COULEE Marc contre un joueur de Blegny, BIEMAR Jérôme, ont été proférées. Cet incident a été relaté sur la feuille de match où le capitaine visiteur n'a d'ailleurs pas voulu signer. Les faits étant particulièrement graves, je vous demande d'en débattre lors cette réunion.

Décision collégiale.

D'informer et de faire notifier à BIEMAR Jérôme que son comportement du 05 février 2016, « pour avoir poussé des cris de manière répétée et déstabilisante pour l'adversaire alors qu'il participe à une partie en cours », n'est pas le comportement que le CHPL, organisateur de la compétition concernée, est en droit d'attendre des joueurs en lice ; que dès lors, il est informé et il prendra acte qu'en cas de réitération d'une telle attitude, des mesures seront prises à son encontre ; il en est averti officiellement.

De suspendre COULEE Marc pour 30 jours, du lundi 29 février 2016 au mardi 29 mars 2016 inclus ;

De donner connaissance et de notifier cette décision à l'intéressé par les responsables de son club (B03) et par courriel ;

De laisser 08 jours à l'intéressé à dater de ce jour pour décider éventuellement de faire appel de cette décision à son encontre auprès de la Commission de discipline de l'instance fédérale et d'avertir le comité du CHPL de cette éventuelle décision ;

Qu'à défaut d'opposition quelconque à la décision prise, elle sera exécutable ainsi que noté ci-avant.

VIII. Récupération créances – Pénalités – Cotisations provinciales.Luc MUTSERS

Depuis quelque temps, il est apparu nécessaire d'organiser plus strictement ce qui touche aux paiements des factures établies. Les « retards » et l'attente des rappels voire de la mise en demeure deviennent pour certains clubs « un sport » ou « la règle habituelle », avec pour conséquence une lourdeur administrative provinciale bien inutile.

En concertation avec Michel NEYMAN et Michaël HANSEN, nous nous sommes donc réunis pour essayer d'établir une procédure pour ce qui concerne le paiement des factures ainsi que pour la récupération des dettes diverses.

En quelques mots, voici ce que nous vous proposons :

Lors du non-paiement d'une facture, un 1^{er} rappel est envoyé dans un délai de 72 heures à l'échéance de la facture. Une augmentation de 10% avec un minimum de 15€ est appliquée.

En cas de non-paiement du 1^{er} rappel dont l'échéance est de 14 jours à dater de l'envoi du rappel, un second rappel est envoyé aux mêmes conditions que pour le 1^{er} rappel.

En cas de non-paiement du 2^{ème} rappel, une mise en demeure est envoyée avec toujours une augmentation de 10% avec un minimum de 15€.

En cas de non suivi d'effet, une interdiction de participation au C.H.P.L. ainsi qu'aux CP's sera appliquée jusqu'à apurement de la dette.

Décision collégiale.

A dater du 01 avril 2016 et en ce qui concerne les organisations provinciales en général, les clubs qui ne respecteront pas la règle établie dès le premier envoi subiront ces sanctions pécuniaires.

Michel NEYMAN rédigera un courrier pour informer les clubs de la procédure que le comité provincial a mis en place pour la récupération des impayés.

Il transmettra au secrétaire pour publication de l'information sur le site provincial et pour ventilation par mail vers les clubs.

Willi ABEELS – Frank FOULON

Tous les clubs ont reçu une facture concernant la cotisation provinciale de 3.5€ par joueur affilié. Nous ne sommes pas d'accord d'acquiescer cette facture qui aurait été éditée à l'issue des ré affiliations pour la nouvelle saison 2016-2017. Cette facture a déjà été honorée par les clubs pour la saison 2015-2016 qui pour rappel se termine à la veille du 15 mars 2016.

De plus, si par exemple on se base sur 100 affiliés dans un club au mois de février : comment faire si le nombre de ré affiliations en avril passe à 50 (c'est peu probable, nous le concevons) et est donc inférieur au nombre initial ?

Il faudrait donc annuler cette facture et la représenter aux clubs à l'issue des ré affiliations.

Luc MUTSERS

Effectivement, ces factures ont été envoyées et certains clubs les ont déjà honorées (11).

Je me suis basé pour établir ces factures sur le listing de la FBFP du début février 2016.

Il faudra donc informer les clubs de ne pas tenir compte cette facture en y donnant la raison.
Pour les clubs ayant déjà honoré cette facture, il faudra également envoyer en attache au courrier, une note de crédit pour régulariser la comptabilité des clubs.
J'enverrai le mail rectificatif à tous les clubs dès le 17-02-2016.
Que deviennent les cotisations pour les nouveaux affiliés ayant rentrés leurs demandes à l'issue de la période s'étalant du 15 mars 2015 au 14 avril 2016 ?

Décision collégiale

En ce qui concerne les nouveaux affiliés qui se sont inscrits après le 14 avril 2015, exceptionnellement, nous ne facturerons pas aux clubs.
Dorénavant, nous enverrons la facture des cotisations provinciales quand nous recevrons de la FBFP, le listing officiel de la nouvelle saison. Une régularisation sera ensuite effectuée pour les nouveaux affiliés inscrits pendant la saison en cours.

IX. Accès des administrateurs au site de province.

Fabrice MIGNON.

Pour rappel, un nom d'utilisateur et un mot de passe vous ont été transmis pour l'accès au menu « PV Comité » sur le site de province et qui reprend comme son nom l'indique tous les P.V.'s de nos A.G.'s ainsi que de nos réunions de comité. Ceci permet à tous de revoir le contenu de ces P.V.'s et d'éventuellement revoir les tâches qui lui sont imparties.

Le nom d'utilisateur : adminprovince

Le mot de passe : \$FBFP-LIEGE\$

X. Fiches signalétiques des clubs.

Fabrice MIGNON.

La redondance d'informations est source d'erreurs sur les divers listings mis à la disposition des administrateurs de province mais aussi des clubs.

J'ai donc demandé à chaque club de contrôler sa fiche signalétique et de me renvoyer les éventuelles corrections à y apporter.

A ce jour, tous les clubs m'ont renvoyé leurs corrections.

Toutes ces données ont été enregistrées dans une seule et unique base de données.

Nous disposons donc maintenant de documents provenant d'une même source évitant ainsi les erreurs entre les différents fichiers dont les clubs et les administrateurs peuvent disposer.

XI. Compositions des comités « Sportif » & « Administratif ».

Fabrice MIGNON.

Ce point est déplacé au prochain ordre du jour.

XII. [Remise/reprise secrétariat – Préparation des bureaux CP 2016.](#)

Fabrice MIGNON.

La remise/reprise du secrétariat provincial se fera avec Claude VANDENABEELE ainsi que Michaël HANSEN pour notamment, le référencement des documents et la sauvegarde de ceux-ci via un « CLOUD ».

Nous conviendrons d'une date de disponibilité pour nous revoir pour effectuer ces diverses tâches.

XIII. [Divers.](#)

Raymond HEYLIGEN.

Grosse problématique pour les feuilles de matchs du championnat d'hiver que l'on reçoit en retard voire même pas du tout ! Que faut-il faire ?

Feuilles de matchs à recommander !

Décision collégiale.

Transmission à Michel NEYMAN pour donner suite voulue (application de l'amende)

En ce qui concerne la commande de feuille de match, informer les responsables lors de la prochaine réunion C.H.P.L.

Michel NEYMAN.

Qu'en est-il de la création des comités des 2 régionales liégeoises ?

Claudy GERARD.

Les candidats pour former un comité ne se bousculent effectivement pas.

Personnellement, en tant que Président de club, cette proposition ne m'enchanté guère car comme le dit Louis BEBERMANS, au départ, quand la régionale liégeoise a été créée, c'était surtout pour l'organisation d'une tournante pour les tournois d'été et cela ne m'intéresse pas du tout comme dans beaucoup de clubs d'ailleurs.

Réponse collégiale.

Vu le manque d'intérêt des clubs, ce point sera traité ultérieurement et remis à l'ordre du jour d'une autre réunion de comité.

Fabrice MIGNON.

Pour infos :

Nous avons reçu un courrier de Monsieur LARMUSEAU concernant l'organisation de tournois au Centre Sportif de Verlaine. Au vu des liens internet envoyé, ce centre ne dispose que d'une surface de jeu de 9 x 13 m, ce qui est très peu pour l'organisation de tournois. Dès reprise de contact, je le dirigerai vers les instances fédérales.

Présentation des tenues proposées par Claudy pour les administrateurs de province. Après concertation, Claudy demandera un autre type de veste ainsi que le prix. Dès réception, il en infirmera tous les administrateurs.

Mail envoyé à la F.B.F.P. pour mise à jour des informations sur le site F.B.F.P.

Mail reçu de Claude BENNE concernant la vente de médailles, trophées, etc. Claudy GERARD nous informe que c'est déjà le fournisseur de coupes et trophées et que les médailles proposées pour nos CP's d'été ne sont pas d'actualités pour la province.

Claudy GERARD.

L'ordre du jour étant épuisé.

Je propose une fréquence mensuelle pour l'organisation des réunions de comité. Prochaine réunion, le lundi 4 avril 2016 à 19h30 dans les installations de Herstal. Il est 22h15 et je lève la séance.

Rédigé par Fabrice MIGNON
Secrétaire